



MOBILITÉ SOCIALE ET DISTRIBUTION INTRA-RÉGIONALE DES REVENUS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'UE

N° 2008CE160AT054/2008CE16CAT017

DG POLITIQUE RÉGIONALE

Rapport final - Résumé

Date: Juillet 2010

30 St Paul's Square, Birmingham, B3 1QZ

Tél: 0121 233 8900; Fax: 0121 212 0308

www.ghkint.com

Contrôle du document

<i>Titre</i>	<i>Mobilité sociale et distribution intra-régionale des revenus dans les Etats Membres de l'UE – Rapport final révisé</i>
<i>N°</i>	30256192
<i>Préparé par</i>	Nick Bozeat, Pat Irving, Xavi Ramos, Mate Peter Vincze, Carmen Juravle, David Jesuit
<i>Vérifié par</i>	Nick Bozeat
<i>Date</i>	Juillet 2010

Administrateur responsable:

Dr Alessandro Ferrara,
Unité C3, Analyse économique et quantitative,
additionnalité, DG Politique régionale,
Commission européenne, CSM2 1/73,
Bruxelles, B-1049, Belgique
Téléphone: 0032.2.299.76.39
Fax: 0032.2.299.46.84
E-mail: Alessandro.FERRARA@ec.europa.eu

RÉSUMÉ

Ce document est le rapport final sur la mobilité sociale et la distribution intra-régionale des revenus dans les Etats membres de l'UE. Ce rapport a été préparé par GHK pour le compte de la Direction générale de la Politique régionale (DG REGIO). Les travaux ont été réalisés sous la direction d'une cellule de pilotage comprenant des responsables de la DG REGIO, de la Direction générale Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL) et de la Direction générale Affaires économiques et financières (DG ECFIN), ainsi que des trois membres du Comité scientifique: Valentino Dardanoni, Stephen Jenkins et Jacques Silber.

La finalité première de l'étude est d'évaluer l'état actuel de la mobilité sociale et de la distribution des revenus à travers l'UE et à l'échelle nationale et régionale. L'étude est centrée sur la mesure dans laquelle la mobilité sociale (tant en termes de mobilité à court terme des revenus que de changement de statut social entre les générations) affecte la distribution des revenus.

Plus précisément, les objectifs de l'étude sont les suivants:

- réaliser une analyse économique et un bilan de la documentation concernant les relations entre la mobilité sociale réelle et potentielle et la distribution de revenus, ainsi que des déterminants de la mobilité sociale;
- réaliser une analyse quantitative des tendances de la mobilité sociale et de la distribution de revenus, ainsi que de l'influence des différentes variables (déterminants) sur la distribution des revenus et sur la mobilité sociale à travers les Etats membres et les régions de l'UE;
- identifier, à partir des analyses économique et quantitative, l'impact des instruments politiques qui pourraient être utilisés pour stimuler la mobilité sociale et la mobilité sociale potentielle.

Le cahier des charges de l'appel d'offre spécifiait que l'étude devait couvrir, dans la mesure du possible, l'ensemble de l'UE-27 et des régions NUTS 2 et que, de préférence, la tranche de temps couverte par les données et les résultats de l'étude devait permettre de mettre en lumière la mobilité sociale entre les générations.

Politique régionale, mobilité sociale et distribution des revenus

L'article 158 du Traité de la CE stipule que pour renforcer la cohésion économique et sociale, la Communauté doit viser à réduire les disparités entre les niveaux de développement des régions de l'Union.

La Politique européenne de cohésion (PEC) de l'Union pour la période 2007-2013 est articulée autour de trois objectifs: l'objectif « convergence » - accélérer la convergence des Etats membres et des régions les moins développés en améliorant les conditions de croissance; l'objectif « compétitivité régionale et emploi » - renforcer la compétitivité et l'attractivité des régions et accroître l'emploi; et l'objectif « coopération territoriale européenne ». Le montant des fonds affectés à l'objectif « convergence » est de 282,8 milliards d'EUR et le montant pour l'objectif « compétitivité régionale et emploi » est de 55 milliards d'EUR.

Les facteurs pouvant influencer sur les objectifs « convergence » et « compétitivité régionale et emploi » et sur le PIB régional PIB par tête sont: la distribution interpersonnelle des revenus au niveau régional à un moment donné; les changements de statut social qui peuvent affecter les revenus futurs des individus; et les modifications dans la distribution interpersonnelle des revenus dans le temps.

De toute évidence, la mobilité sociale et le concept associé de « fluidité sociale » sont importants pour le développement économique et l'amélioration de l'insertion sociale. Simultanément, les inégalités de revenus ont un certain nombre de conséquences sociétales qui réduisent le bien-être social. La PEC peut affecter tant la mobilité sociale que la distribution des revenus.

L'étude venait également au moment opportun en raison de la référence spécifique à la nécessité de lutter contre l'exclusion sociale inscrite dans le nouveau Traité de l'UE et de la révision récente de la politique régionale (Barca, 2009), ainsi que des questions soulevées quant à la mesure dans laquelle la politique régionale doit être focalisée sur la dimension sociale vu non seulement les progrès accomplis en termes de réduction des disparités régionales mais aussi les problèmes persistants dus aux inégalités de revenu, y compris la marginalisation sociale, la pauvreté et le risque de pauvreté. En effet, le rapport souligne le niveau relativement faible des fonds de la PEC réservés pour répondre à ces besoins. Cette étude envisage donc les conséquences sur les inégalités de revenu de la révision de l'affectation des ressources de la PEC.

Méthodologie

L'étude repose sur un examen des analyses théoriques et empiriques pertinentes réalisées dans le cadre de recherches économiques et sociologiques classiques, ainsi que des analyses quantitatives ayant permis de mettre en lumière la distribution des revenus, la mobilité sociale et l'intervention publique dans les Etats membres de l'UE, aux niveaux national et régional, et leurs corrélations. Ces corrélations ont été utilisées pour réaliser des simulations visant à explorer les conséquences potentielles des modifications dans l'affectation des fonds affectés à la PEC sur la mobilité sociale (revenus) et la distribution des revenus. Les simulations fournissent des estimations de l'impact de l'augmentation ou de la diminution des dépenses pour les principaux volets de la PEC: l'infrastructure physique; les ressources humaines; la R&DT; les aides à l'investissement productif et les catégories de dépenses qui devraient favoriser les tranches inférieures et médianes de revenu au sein de chaque région.

Pour mesurer la *distribution interpersonnelle des revenus* au niveau régional, il est nécessaire d'établir: la définition d'une mesure du revenu; un indicateur de la distribution des revenus; et des données collectées par le biais d'une enquête auprès d'un échantillon assez vaste de ménages. La mesure du revenu retenue, adoptée sur l'avis de la cellule de pilotage, est les « revenus et bénéfices nets d'impôt (des ménages) ». Les indicateurs alternatifs de la distribution des revenus ont été passés en revue. Une attention privilégiée a été attachée aux indicateurs d'égalité/inégalité plutôt qu'aux indicateurs de pauvreté sur les conseils du comité scientifique du fait que l'étude portait sur la distribution des revenus à travers l'ensemble des tranches de revenu. L'étude couvrant tout le territoire de l'UE et incluant des comparaisons entre les régions, il était nécessaire de se fonder sur des séries de données comparables à travers l'UE. Les principales sources de données qui ont été utilisées pour mesurer la distribution interpersonnelle des revenus sont les suivantes:

- les Statistiques sur les revenus et les conditions de vie dans l'Union européenne (SRCV-UE);
- l'enquête sur les revenus des ménages « *Luxembourg Income Study* » (LIS);
- le panel des ménages de la Communauté européenne (PCM).

La *mobilité sociale* correspond aux changements de classe sociale des individus dans le temps. Il faut établir une distinction entre la mobilité sociale intergénérationnelle et la mobilité sociale intragénérationnelle. Cette dernière est normalement identifiée à partir de la mobilité des revenus qui constitue un bon indicateur des progrès d'un individu ou d'un ménage et peut être mesurée au fil des ans. Pour mesurer la mobilité sociale, il faut disposer d'un indicateur approprié incluant une variable de remplacement pour le statut social (classe, profession, revenu, etc.) avec une échelle de temps déterminée, et soit des

enquêtes de panel permettant d'interroger les mêmes individus/ménages à plusieurs reprises, soit des enquêtes ponctuelles (moins fiables) au cours desquelles les individus/ménages doivent répondre à des questions sur leur statut social antérieur. L'étude a principalement cherché, comme le souhaitait la cellule de pilotage, à mesurer la mobilité intragénérationnelle de revenu. Les indicateurs alternatifs de la mobilité sociale ont été évalués. Les principales séries de données utilisées pour mesurer la mobilité sociale intragénérationnelle (de revenu) dans l'UE et à l'échelle régionale sont les suivantes:

- SRCV-UE 2005-2007;
- CNEF (Cross-National Equivalent File) 1980-2007;
- PCM (Panel communautaire des ménages).

Chacune de ces sources fournit des données de panel retraçant l'évolution des revenus individuels des ménages dans le temps. La documentation existante fournit diverses estimations de la mobilité intergénérationnelle pour quelques pays de l'UE. Le module SRCV-UE 2005, qui posait des questions rétrospectives, a été utilisé pour explorer la mobilité sociale intergénérationnelle à l'échelle régionale.

Les modifications de la distribution des revenus parmi les panels de ménages aux niveaux national et régional ont été identifiées afin d'explorer les *relations entre les inégalités de revenu et la mobilité du revenu*. L'influence des caractéristiques de l'individu ou du ménage et des facteurs liés aux circonstances régionales sur les changements dans les revenus du ménage et donc sur la distribution des revenus a également été examinée à partir d'une analyse de régression.

Les facteurs relatifs aux caractéristiques de l'individu ou du ménage qui sont pris en considération comprennent: le genre et l'âge du chef de famille; le nombre d'adultes et d'enfants composant le ménage et l'évolution de ce nombre sur une période de deux ans; le nombre de personnes ayant au moins terminé l'enseignement secondaire long dans le ménage, ainsi que le passage à un travail à plein temps ou à temps partiel.

Les facteurs relatifs au contexte régional qui sont pris en considération comprennent: le PIB par tête; la dépense intérieure en R&D des entreprises (DIRDE), la part de la population qui est économiquement active, le taux de chômage, la densité régionale des autoroutes, routes et voies ferrées, la proportion d'étudiants (niveau 5 et 6 de la CITE) parmi la population, ainsi que la capacité relative de la région en lits d'hôpital.

Les sources de données utilisées pour mesurer la mobilité sociale, et en particulier les SRCV-UE, sont les plus récentes et comprennent des informations sur chaque déterminant potentiel des individus et des ménages.

La *relation entre la mobilité des revenus et l'intervention publique* a été explorée pour évaluer la mesure dans laquelle la dépense de la PEC peut influencer la mobilité de revenu et donc la distribution des revenus. Les relations potentielles ont été examinées à l'aide des méthodes suivantes: une analyse de régression de la mobilité des revenus au regard de la dépense publique réelle par tête (y compris des dépenses publiques dans les mêmes catégories que la PEC) aux niveaux régional et national; une consultation de la documentation y afférant; et l'élaboration d'arguments raisonnés sur les effets distributifs probables des différentes catégories de dépense de la PEC.

L'*analyse des politiques* a été centrée sur l'exploration des conséquences des affectations alternatives des fonds de la PEC sur la mobilité sociale et la distribution des revenus. L'information sur l'affectation réelle des ressources de la PEC provenant de la DG REGIO pour la période 2007-2013 a été utilisée.

Neuf grandes simulations ont été envisagées:

- Augmentation de X % au prorata de la dépense dans la PEC.
- Baisse de X % au prorata de la dépense dans la PEC.

- Augmentation de X % dans les catégories de dépense de la PEC investies dans l'infrastructure matérielle et baisses correspondantes dans toutes les autres catégories.
- Augmentation de X % dans les catégories de la PEC investies dans les ressources humaines et baisses correspondantes dans toutes les autres catégories.
- Augmentation de X % dans les catégories de la PEC investies dans la recherche et le développement technologique (R&DT) et baisses correspondantes dans toutes les autres catégories.
- Augmentation de X % dans les catégories de la PEC investies dans les aides au secteur productif et baisses correspondantes dans toutes les autres catégories.
- Augmentation de X % des dotations aux catégories de la PEC en faveur des tranches inférieures et moyenne de revenu et baisses correspondantes dans toutes les autres catégories, en supposant des effets distributifs modérés.
- Augmentation de X % des dotations aux catégories de la PEC en faveur des tranches inférieures et moyenne de revenu et baisses correspondantes dans toutes les autres catégories, en supposant des effets distributifs élevés.
- Augmentation de X % des dotations aux catégories de la PEC en faveur des tranches inférieures et moyenne de revenu et baisses correspondantes dans toutes les autres catégories, en supposant des effets distributifs très élevés.

Le choix de ces simulations devait permettre d'explorer les effets possibles des changements dans les décisions d'affectation des ressources de la PEC sur la mobilité des revenus et la distribution des revenus. Les trois dernières simulations envisagent les effets possibles des ajustements dans l'affectation des ressources qui devraient favoriser les plus pauvres tout en appliquant différentes hypothèses quant à la mesure dans laquelle des sous-catégories particulières de dépense de la PEC pourraient bénéficier aux tranches de revenu les plus basses. Bien que ni la réduction des inégalités de revenu, ni l'amélioration des bénéfices pour les tranches inférieures de revenu ne fassent partie des objectifs explicites de la PEC, de tels effets peuvent être intéressants pour les responsables de la politique régionale aux niveaux national et régional car une grande partie des disparités entre les tranches de revenu adviennent au niveau intra-régional plutôt qu'au niveau interrégional.

Les effets des simulations sur la distribution des revenus ont été évalués pour chaque quintile de revenu. Le modèle de simulation élaboré permet de faire varier la valeur de X. Les simulations ont servi à évaluer la mesure dans laquelle les changements d'affectation influent sur la redistribution des revenus et entraînent des modifications significatives du coefficient de Gini.

Par ailleurs, les manières dont les ressources de la PEC peuvent influencer sur les facteurs liés aux ménages, aux individus et aux circonstances locales qui affectent, notamment, la mobilité sociale ascendante ont été prises en considération. Les résultats de l'application de la méthode sont illustrés par un certain nombre d'études de cas.

Principales contraintes et hypothèses

Afin de présenter les principaux résultats de l'étude, il est important de souligner tant les difficultés rencontrées que les hypothèses de base de l'analyse. Selon le cahier des charges, l'étude devait être articulée en trois parties: une analyse économique, une analyse quantitative et une analyse politique. Les relations entre la mobilité sociale, la distribution des revenus et l'intervention publique, et en particulier la dépense de type PEC, n'ayant pas fait l'objet de recherches approfondies et publiées, l'étude présentait des aspects novateurs et ses conclusions doivent donc être considérées comme une exploration préliminaire de la question. Les hypothèses et les contraintes sont résumées ci-dessous.

L'indicateur retenu pour le revenu était les « revenus et bénéfices nets d'impôt (des ménages) ». Cependant, les principales séries de données disponibles ne tiennent pas compte des avantages « non monétaires » ou « en nature » bien qu'ils soient essentiellement le fruit des interventions publiques du type de celles de la PEC.

La principale source de données disponibles pour l'analyse quantitative de la mobilité intragénérationnelle des revenus était les SRCV de l'UE. Ces données ne permettent de mesurer les évolutions des revenus des ménages sur des bases comparables que pour les années 2005-2007. Cette période a été marquée par des niveaux relativement élevés de croissance économique globale et par des changements rapides dans les pays de l'UE-12. On peut donc considérer qu'au cours de la période d'après 2007, qui a été marquée par la crise économique, les modèles de mobilité des revenus peuvent ne pas correspondre aux modèles observés entre 2005 et 2007. Néanmoins, les données de panel des SRCV qui ont été utilisées comprennent les réponses d'un grand nombre de ménages à des moments différents, ce qui concourt à la fiabilité des statistiques et vu que l'analyse réalisée dans le cadre de l'étude visait à évaluer les effets incrémentiels de la PEC, on peut considérer que les résultats obtenus pour la période 2005-2007 restent pertinents.

Les seules données comparables disponibles relatives à la mobilité intergénérationnelle au niveau régional proviennent des SRCV-UE 2005 qui contenaient des questions sur les antécédents de la famille. Les données de ce type peuvent ne pas être toujours fiables.

La dépense de la PEC est limitée à certaines catégories de dépense publique. Quelques catégories de dépense publique ayant un impact significatif sur la distribution des revenus, telles que les transferts sociaux, ne sont pas considérées comme des dépenses éligibles de la PEC. On peut donc assumer a priori que les variations dans les affectations des ressources de la PEC n'auront que des effets relativement mineurs sur l'évolution des revenus et leur distribution par rapport à d'autres aspects de la dépense publique.

Il est assumé que la valeur des bénéfices des dépenses de la PEC équivaut à leurs coûts, une hypothèse qui peut paraître plutôt conservatrice¹. La raison en est qu'une grande partie de la dépense actuelle dans la PEC est affectée à des projets d'investissement et d'infrastructure pour lesquels il est considéré que les bénéfices dépassent les coûts et que la dépense peut engendrer des effets démultiplicateurs au niveau régional. Toutefois, lors de l'examen des effets potentiels de distribution des dépenses de la PEC, il est assumé que les coûts sont égaux aux bénéfices des revenus. Par ailleurs, la dépense dans la PEC peut engendrer ou contribuer à des changements structurels qui influent sur la mobilité sociale et de fait sur la distribution des revenus. Cependant, étant donné les limites de cette étude, des assomptions plus élaborées fondées sur les caractéristiques de certaines sous-catégories particulières de dépense dans la PEC n'ont pas été envisagées.

Il existe cependant, au sein du modèle de simulation utilisé pour explorer les conséquences des affectations alternatives des dépenses de la PEC, un ensemble d'hypothèses concernant les effets distributifs, en termes d'impacts sur les revenus des ménages des différents quintiles de revenu. Les informations permettant de valider ces hypothèses restent toutefois très limitées.

Principaux résultats

Distribution interpersonnelle des revenus

Analyse théorique: la distribution des revenus reflète la nature et l'ampleur des inégalités de revenu des individus ou des ménages dans une société donnée ou dans des sous-catégories de cette société. Le concept peut également être appliqué à des unités territoriales.

¹ Il faut cependant souligner que le modèle élaboré pour la Commission permet des modifications de cette hypothèse.

Il existe de nombreuses manières d'envisager les inégalités de revenu – soit sous la forme de graphiques, soit en utilisant divers agrégats de mesures. Les méthodes basées sur les graphiques comprennent:

- les histogrammes présentant l'évolution de l'incidence des individus appartenant à différentes tranches de revenu;
- les distributions des fréquences cumulées, présentant l'incidence des individus dont le revenu ne dépasse pas un certain niveau;
- la courbe de Lorenz, qui indique la proportion du revenu total d'une société perçue par différentes tranches de revenu.

Les mesures agrégées résument les inégalités de revenu dans la société en un simple chiffre. Les scientifiques et autres chercheurs en sciences sociales ont élaboré de nombreuses mesures différentes. Le tableau 1 présente une synthèse des points forts et les faiblesses des différents indicateurs.

Tableau 1 Les points forts et les faiblesses des indicateurs de la distribution des revenus et des inégalités de revenu

Indicateur	Définition	Points forts et faiblesses
Mesures des inégalités		
<i>Ratios en quantiles</i>	Le ratio de revenu au percentile X par rapport au revenu au percentile Y.	Les ratios sont très faciles à comprendre... ... mais n'utilisent qu'une petite partie des informations disponibles sur la distribution des revenus.
<i>Coefficient de Gini</i>	La zone entre la courbe de Lorenz et la ligne d'égalité. Il varie de 0 (égalité parfaite), à 1 (inégalité absolue).	Rend compte de l'ensemble de la distribution des revenus. Fortement corrélé à d'autres indicateurs des inégalités. Sensible aux écarts d'inégalité à travers la distribution des revenus et aux rangs des individus. Le coefficient Gini est souvent utilisé et permet des comparaisons des résultats entre les études. Il est facile à interpréter et peut être illustré par un graphique fournissant plus d'informations que le coefficient. Il est possible de décomposer les changements dans le coefficient de Gini en termes de mobilité et de croissance pro-pauvres.
<i>Indicateurs d'entropie généralisée: indice MLD (Mean Log Deviation), indice de Theil et moitié du carré du coefficient de variation)</i>	Indices permettant de calculer l'inégalité totale en additionnant l'inégalité entre les tranches de revenu et l'inégalité au sein des tranches.	Décomposables (par addition) selon les sous-catégories de population. Rendent compte de l'ensemble de la distribution des revenus. Sensibles aux différences d'inégalités à travers la distribution des revenus. Pas limités à entre 0 et 1...

Indicateur	Définition	Points forts et faiblesses
		... mais les indices sont plus complexes et plus difficiles à comprendre que le coefficient de Gini.
<i>Famille Atkinson</i>	Un ensemble d'indicateurs d'égalité traduisant explicitement par un paramètre l'aversion de l'analyste pour l'inégalité.	Offre une interprétation de la protection sociale par la mesure de l'aversion pour l'inégalité. Rend compte de l'ensemble de la distribution des revenus. ...mais, repose sur un jugement quant à l'aversion pour l'inégalité.
Mesures de la pauvreté (uniquement à l'extrême inférieur de la distribution)		
<i>Pauvreté absolue</i>	Le nombre de personnes vivant en dessous d'un certain seuil de revenu ou le nombre de ménages ne pouvant accéder à certains produits de base.	Compris par tous... ... mais ne mesure qu'un aspect de la distribution des revenus. Sujet à des jugements de l'analyste quant aux coûts des biens de base. ... mais il est difficile de comparer l'indicateur à travers les pays et les régions.
<i>Pauvreté relative</i>	La mesure dans laquelle les ressources financières du ménage sont en dessous du niveau moyen de seuil de revenu pour cette économie.	Facile à comprendre... ... mais la pauvreté ne peut être éradiquée à l'aide d'une mesure relative.

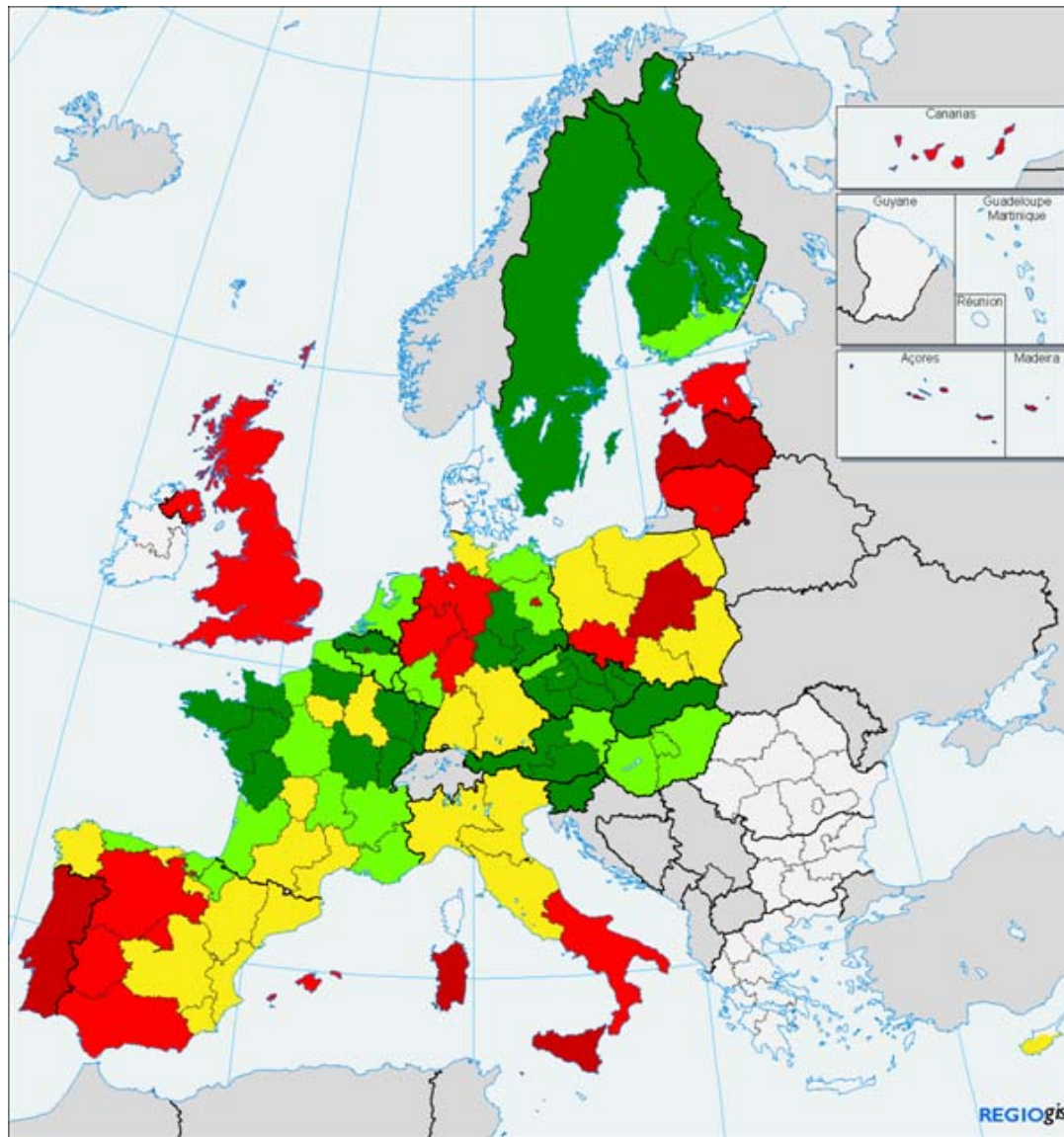
Source: GHK

Le coefficient de Gini a été retenu car il constitue, tout bien pesé, l'indicateur de distribution des revenus le plus approprié pour l'analyse quantitative réalisée dans le cadre de cette étude. Les autres indicateurs de la distribution des revenus ont également été calculés au cours de l'analyse quantitative. Les tranches de revenu par quintiles ont également été utilisées pour considérer les effets distributifs de la dépense dans la PEC.

Connaissances empiriques: Tant les études antérieures que les résultats empiriques de l'analyse quantitative indiquent qu'il existe de nettes variations entre les pays de UE quant à l'inégalité dans la distribution des revenus mesurée à partir du coefficient de Gini. Les résultats de cette étude confirment ceux des études précédentes et placent la SE, la SI et la SK à l'extrémité inférieure du spectre des inégalités et le PT, la LT et la LV à l'extrémité supérieure. De plus, l'AT, la BE, la CZ, la FI, la FR, le LU et les NL forment un cluster de pays dont la valeur du coefficient de Gini est en dessous de 28 %. Le UK, l'ES, l'IT et l'EE forment un cluster de pays ayant des niveaux d'inégalité élevés mais plus faibles que le PT, la PL et la LV.

Il existe également de forts écarts des Coefficients de Gini entre les régions de quelques pays de l'UE. Les régions où se situent les capitales ont tendance à se caractériser par une plus grande inégalité dans la distribution des revenus. Les graphiques 1 et 2 illustrent les coefficients de Gini et les variations entre et au sein des pays. Le tableau 2 présente les régions/pays de l'UE ayant les taux les plus faibles et les plus élevés d'inégalité de revenu.

Graphique 1



Inégalités interpersonnelles de revenus: Indice de Gini à travers les régions de l'UE, 2007

Pourcentage

- < 25
- 25 - 28
- 28 - 31
- 31 - 34
- > 34
- Pas de données

Sources: Base de données SRCV-UE de l'Eurostat;
Panel socioéconomique pour l'Allemagne avec regroupement
de la Rhénanie-Palatinat et de la Saare

0 500Km

©EuroGeographics Association for the administrative boundaries

Source: Final results all.xls, feuillet GE(R), colonne W - données fournies également à l'annexe 6

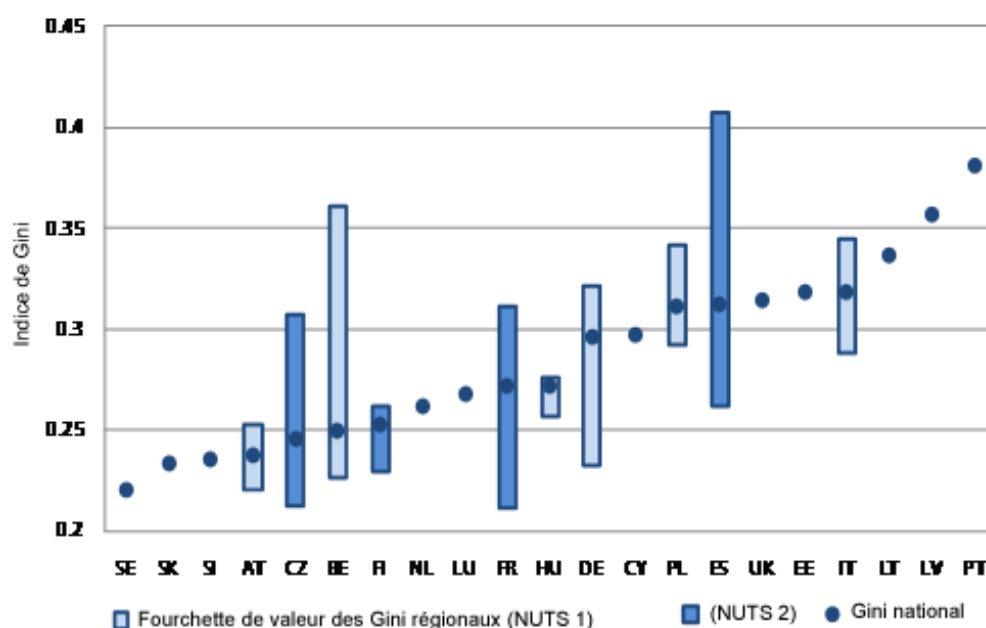
Tableau 2 : Régions de l'UE ayant les plus faibles et les plus forts taux d'inégalité de revenus: 5 régions aux extrêmes du spectre des inégalités

Pays	Région	Niveau NUTS	Gini 2007
République tchèque	Jihovychod	2	21,1 %
République tchèque	Jihozapad	2	21,4 %
République tchèque	Severovychod	2	21,4 %
Finlande	Pohjois-Suomi	2	22,5 %
France	Bourgogne	2	22,5 %
Lettonie		2	35,5 %
Espagne	Ciudad Autónoma de Melilla	2	35,6 %
Belgique	Bruxelles/Brussel	1	37,0 %
Portugal		0	37,5 %
Espagne	Ciudad Autónoma de Ceuta	2	40,7 %

Source: GHK Final results all.xls, feuillet GE(R), colonne W

Les facteurs influant sur la distribution des revenus peuvent être divisés entre facteurs structurels macroéconomiques et facteurs microéconomiques au niveau du ménage et de l'individu. Sur le plan macro-économique, les principaux facteurs influant sur la distribution des revenus comprennent: le changement technologique; les évolutions du marché liées aux compétences; les systèmes de protection sociale; et la démographie. Les facteurs microéconomiques au niveau du ménage et de l'individu concernent l'éducation, l'âge, la structure du ménage et le statut professionnel. Certains de ces facteurs sont interconnectés. Quelques facteurs clés ont été inclus dans le modèle de régression utilisé pour analyser la mobilité des revenus à partir des données SRCV-UE pour 2005-2007.

Graphique 2: Les indices de Gini sur le plan national et la fourchette de valeur (minimum–maximum) des indices régionaux, régions NUTS 1 ou NUTS 2 (2007)



Source: GHK calculs à partir des données de panel SRCV-UE; Données d'entrées: Final results all.xls, feuillet GE(C), et colonne Q, feuillet GE(R), colonne W

Mobilité sociale

La principale méthode d'analyse de la mobilité sociale est la matrice de transition (appelée également table de destinée). Il existe de nombreux indicateurs de la mobilité sociale. La mobilité concerne les changements au sein de la matrice de transition et peut faire référence à la fois à des variables discrètes (par exemple, la classe sociale) et continues (par exemple, le revenu) et aux changements intervenus entre des dates différentes. Diverses typologies des classes sociales sont utilisées dans les études sur la mobilité sociale. Une distinction est souvent faite entre la mobilité sociale intragénérationnelle et la mobilité intergénérationnelle. Une autre distinction importante est faite entre la mobilité structurelle et la mobilité nette. La première concerne les changements affectant tous les ménages ou individus et la seconde les changements relatifs de classe sociale ou de revenu. La mobilité nette est parfois appelée la « fluidité sociale ». Le tableau 3 synthétise les points forts et les faiblesses des divers indicateurs. Les indicateurs les plus intéressants sont ceux qui permettent d'explorer la nature et la direction de la mobilité sociale, les facteurs qui peuvent l'expliquer et son ampleur dans le temps.

Tableau 3: Les indicateurs de la mobilité sociale, leurs points forts et leurs faiblesses

Indicateur	Définition	Points forts et faiblesses
Indicateurs basés sur les matrices de transition		
<i>Mobilité totale et immobilité totale</i>	<p><i>Mobilité</i>: ceux qui ne sont pas dans les cases de la diagonale de la matrice de transition. Par exemple, la proportion d'individus occupant une position sociale différente de celle de leurs parents.</p> <p><i>Immobilité</i>: ceux qui sont dans les cases diagonale de la matrice de transition. Par exemple, la proportion d'individus dont la position sociale est la même que leurs parents.</p>	Facile à comprendre.
<i>Proportion de mobilité ascendante et proportion de mobilité descendante</i>	<p><i>Mobilité ascendante</i>: par exemple, proportion d'individus occupant une position sociale supérieure à celle de leurs parents.</p> <p><i>Mobilité descendante</i>: par exemple, proportion d'individus occupant une position sociale inférieure à celle de leurs parents.</p>	Facile à comprendre, fournit des informations sur la direction générale de la mobilité.
<i>Proportion de mobilité ascendante de trajet long et proportion de mobilité descendante de trajet long</i>	<p><i>Mobilité ascendante de trajet long</i>: proportion d'individus occupant une position sociale supérieure à la classe immédiatement au-dessus de celle de leurs parents.</p> <p><i>Mobilité descendant de trajet long</i>: proportion d'individus occupant une position sociale inférieure à la classe immédiatement au-dessous de celle de leurs parents.</p>	Facile à comprendre, fournit des informations sur la direction générale et la « force » de la mobilité, mais Manque de capacité d'explication ou de prédiction.
<i>Indice de dissimilitude (ID ou Delta)</i>	Une mesure relative des différences entre deux distributions marginales, exprimée en pourcentage ou proportion.	Peut être interprété comme la proportion de tous les cas dans une distribution, qui auraient été redistribués dans d'autres catégories afin de rendre identiques les distributions d'origine et de destination. Fournit une bonne mesure de la mobilité mais n'est pas facile à comprendre.

<i>Rapport des cotes (Odds Ratio)</i>	Une mesure de la mobilité nette (ou fluidité sociale) qui indique les chances de trouver des personnes venant de différentes classes d'origine dans une classe de destination plutôt que dans une autre.	Fournit une bonne mesure de la mobilité nette/fluidité sociale. Permet des comparaisons car il n'est pas affecté par la variation des structures de classe à travers les sociétés, régions ou périodes de temps. Mais, Difficile à comprendre. Restreint par le nombre limité d'éléments de la matrice de transition.
<i>Shorrocks (M_D)</i>	Evalue la mesure dans laquelle les probabilités de transition sont égales (mobilité parfaite) ou si les éléments de la diagonale sont égaux à 1 (immobilité parfaite).	Mesure la dépendance de l'état. Approprié pour les données catégorielles, par exemple, les quintiles de revenu, mais aussi le niveau d'éducation ou la classe sociale.
Indicateurs basés sur des données unitaires enregistrées		
<i>Elasticité Intergénérationnelle (β)</i>	La mesure dans laquelle le statut socioéconomique (souvent mesuré par le revenu) est transmis ou persiste d'une génération à l'autre.	Fournit une bonne mesure de la mobilité intergénérationnelle.
<i>Indice de Hart (M_H)</i>	La complémentarité du coefficient de corrélation entre le logarithme décimal de la base (x) et les revenus de la dernière année (y).	Mesure la dépendance de l'état avec des données continues.
<i>Corrélation des rangs de Spearman (M_S)</i>	Mesure l'immobilité de rang.	Basé sur les rangs. Satisfait une sorte de « propriété de faible décomposabilité ».
<i>Indice de reclassement de Jenkins et van Kerm (M(u))</i>	La différence entre le coefficient de S-Gini pour les revenus de la dernière année, $G_1(v)$ et le coefficient de concentration (généralisé) pour les revenus à l'année 1 calculé en utilisant les classements à l'année 0, $G_1^{(0)}(v)$.	Mesure le mouvement positionnel. Rend possible la représentation graphique sous forme de courbes de Lorenz et de concentration.

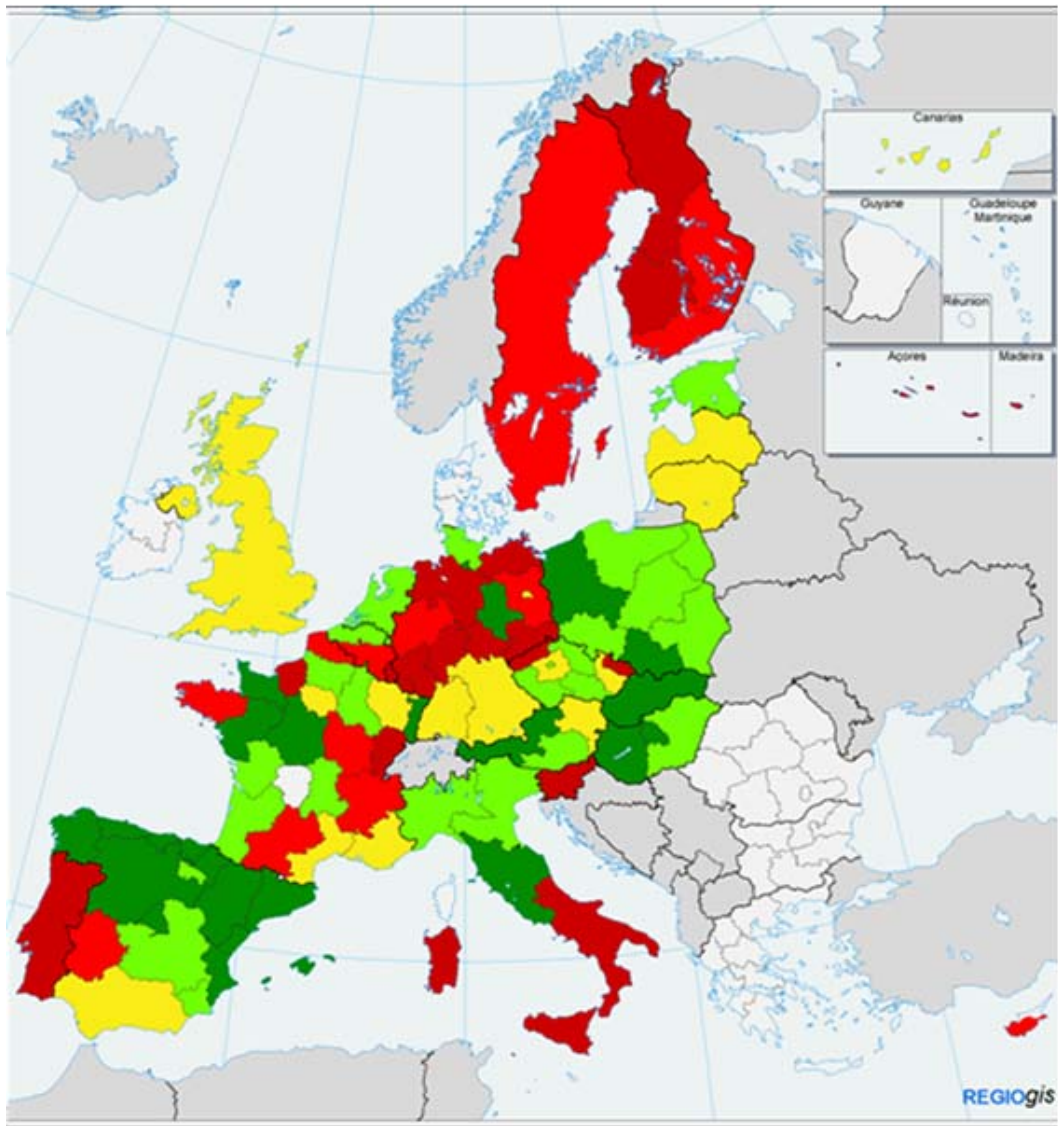
<i>Flux de revenu de Fields et Ok (M_{F1})</i>	Mesure le mouvement non-directionnel des revenus	Mesure les flux de revenus. Donne la même évaluation des gains et des pertes de revenu. Le mouvement global importe. Accorde le même poids aux mouvements quel que soit le lieu où ils adviennent. Décomposable en croissance et mobilité nette.
---	--	--

A la lumière des travaux préliminaires, l'indice de reclassement $M(u)$ de Jenkins et Van Kerm a été privilégié dans l'analyse quantitative car il permet la décomposition des effets de croissance des revenus et de mouvement positionnel sur la distribution des revenus. Néanmoins, les indices de Shorrocks, Hart et Shorrocks, et Fields et Ok et les mesures simples de la mobilité ascendante ont également été utilisés pour comparer la mobilité sociale entre les pays et les régions dans le cadre de l'analyse quantitative.

Résultats de l'analyse empirique de la mobilité intragénérationnelle des revenus

Une mesure simple de la mobilité intragénérationnelle des revenus est la persistance des ménages restant dans le quintile inférieur. A CY, 68 % des ménages du quintile inférieur en 2005 y étaient encore en 2007, tandis qu'en ES, la proportion était la plus faible des pays de l'UE pour lesquels des données sont disponibles, 53 %. Il existe de très fortes variations de cet indicateur entre les régions, allant de 94 % dans une région FR à 28 % dans une région ES. Dans le premier cas la mobilité intragénérationnelle des revenus semble peu contribuer au « lissage » des revenus des tranches inférieures. Ces variations sont illustrées par le graphique 3.

Graphique 3



Mobilité des revenus: Pourcentage de rester dans le premier quintile de revenu, 2005- 2007



Sources: Base de données SRCV-UE de l'Eurostat; Panel socioéconomique pour l'Allemagne avec regroupement de la Rhénanie-Palatinat et de la Saare.

0 500Km

©EuroGeographics Association for the administrative boundaries

Source: Final results all.xls, feuillet Quintile(R), colonne K - données fournies également à l'annexe 6

Tableau 4: Les régions de l'UE ayant les taux les plus faibles et les plus élevés de mobilité des revenus (pourcentage d'individus restant dans le quintile inférieur de revenu, 2005-2007)

Pays	Région	Niveau NUTS	Pourcentage*
Espagne	País Vasco	2	16,0 %
Espagne	Principado de Asturias	2	26,1 %
Espagne	Comunidad Foral de Navarra	2	32,6 %
Espagne	Comunidad Valenciana	2	36,7 %
France	Basse-Normandie	2	39,4 %
Allemagne	Hessen	1	76,9 %
Finlande	Pohjois-Suomi	2	77,4 %
France	Franche-Comté	2	77,9 %
République tchèque	Severozapad	2	79,5 %
France	Haute-Normandie	2	91,8 %

* Calculé comme le pourcentage pondéré d'individus de l'échantillon SRCV-UE qui sont restés dans le quintile inférieur de revenu de 2005 à 2007. L'échantillon après pondération est jugé représentatif de la population totale de la région.

Source: GHK Final results all.xls, feuillet Quintile(R), colonne K

Il existe également d'importantes variations entre les pays et entre les régions au sein d'un même pays en matière de mobilité évaluée à partir d'autres indices. En fait, les écarts dans la mobilité des revenus entre les régions d'un même pays sont du même ordre d'amplitude que les différences entre les pays de l'UE.

Des facteurs nationaux, dont la fiscalité et les dispositifs de protection sociale influent sur la mobilité intragénérationnelle des revenus. En effet, divers facteurs influant sur la distribution des revenus ont également un impact sur la mobilité intragénérationnelle des revenus.

Les résultats de la régression réalisée montrent que les principaux facteurs influençant positivement le revenu du ménage étaient:

- les ménages où le nombre de personnes travaillant à plein temps a augmenté (entre 2005 et 2007) avaient des revenus plus élevés en 2007.
- les ménages où le nombre de personnes travaillant à temps partiel a augmenté (entre 2005 et 2007) avaient des revenus plus élevés en 2007.

Les facteurs influençant négativement le revenu du ménage étaient:

- les ménages ayant de nombreux enfants (en 2005) avaient des revenus plus faibles en 2007.
- les ménages dont le nombre d'adultes a augmenté (2005-2007) avaient des revenus plus faibles en 2007. Il semble que cela soit dû aux enfants devenus adultes mais n'ayant pas d'emploi.

La croissance du revenu du ménage ne semble pas statistiquement très affectée par les facteurs suivants (2005-2007): le genre du chef de famille; l'âge du chef de famille; le nombre d'adultes; l'augmentation du nombre d'enfants (2005-2007); le nombre de personnes n'ayant pas dépassé l'enseignement secondaire long (CITE 3); et le nombre de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 4 ou 5).

Résultats de l'analyse empirique de la mobilité intragénérationnelle des revenus

Le DK, les NL et le LU avaient les plus fortes proportions de personnes ayant répondu qu'elles avaient le même niveau de revenu que leurs parents. Dans ces trois pays relativement riches de l'UE, ceux qui appartenaient à la tranche supérieure de revenu avaient la plus faible probabilité d'avoir changé de statut. La mobilité de revenu entre générations est la plus élevée en HU, EE, LV et PL. En LV et PL la mobilité était la plus faible parmi les tranches inférieures de revenu. Dans trois des sept pays (BE, ES et IT) pour lesquels des comparaisons régionales étaient faisables, il existait d'importantes variations dans la mobilité socioéconomique entre les régions.

L'ES et le PT, suivis de près par l'AT, la BE et la PL avaient apparemment les plus fortes proportions de personnes ayant répondu appartenir à la même catégorie professionnelle que leur père. La FR et la FI avaient les proportions les plus élevées, mais les différences entre les pays de l'UE n'est pas très marquée. La catégorie professionnelle chez laquelle les répondants avaient la plus grande probabilité d'appartenir à la même catégorie que leur père était les professions de niveau 2 (voir les définitions à l'annexe 2). Dans plusieurs pays le niveau agrégé de mobilité sociale variait fortement entre les régions. Dans quelques pays, la région capitale enregistrait la mobilité la plus forte.

En ce qui concerne les niveaux d'éducation, il existe de nettes disparités dans la mobilité entre générations. Le UK, la SE et la LT avaient les plus faibles proportions de répondants ayant le même niveau d'éducation que leur père. En revanche, les plus fortes proportions de répondants ayant le même niveau d'éducation que leur père étaient relevées en CZ, en SK et en DE. La catégorie dans laquelle les répondants avaient la plus grande probabilité de ne pas avoir changé de statut était le niveau 5 de la CITE (voir l'annexe 2). Dans quelques pays, notamment en ES, on note des différences marquées entre les régions quant aux niveaux apparents de mobilité intergénérationnelle du niveau d'éducation.

Plus généralement, les chances d'ascension sociale diffèrent entre les pays européens. De nettes différences apparaissent également dans les élasticités au revenu entre les pays. L'immobilité tend à être surtout aux deux extrêmes de l'échelle des revenus. Les riches restent riches tandis que les pauvres restent pauvres. Le modèle de mobilité dans les anciens pays communistes européens est complexe. Il semble que la mobilité est plus élevée parmi les femmes. La relation entre croissance économique et fluidité sociale n'est pas claire.

Un grand nombre de facteurs influent sur la mobilité sociale intergénérationnelle, dont notamment: les facteurs liés à la famille (santé, structure de la famille, niveau d'éducation des parents, profession des parents, assortiment génétique et accouplement préférentiel); le quartier habité; ainsi que divers facteurs institutionnels et les politiques publiques, en particulier les politiques de l'éducation et leurs réformes.

Distribution des revenus et mobilité sociale

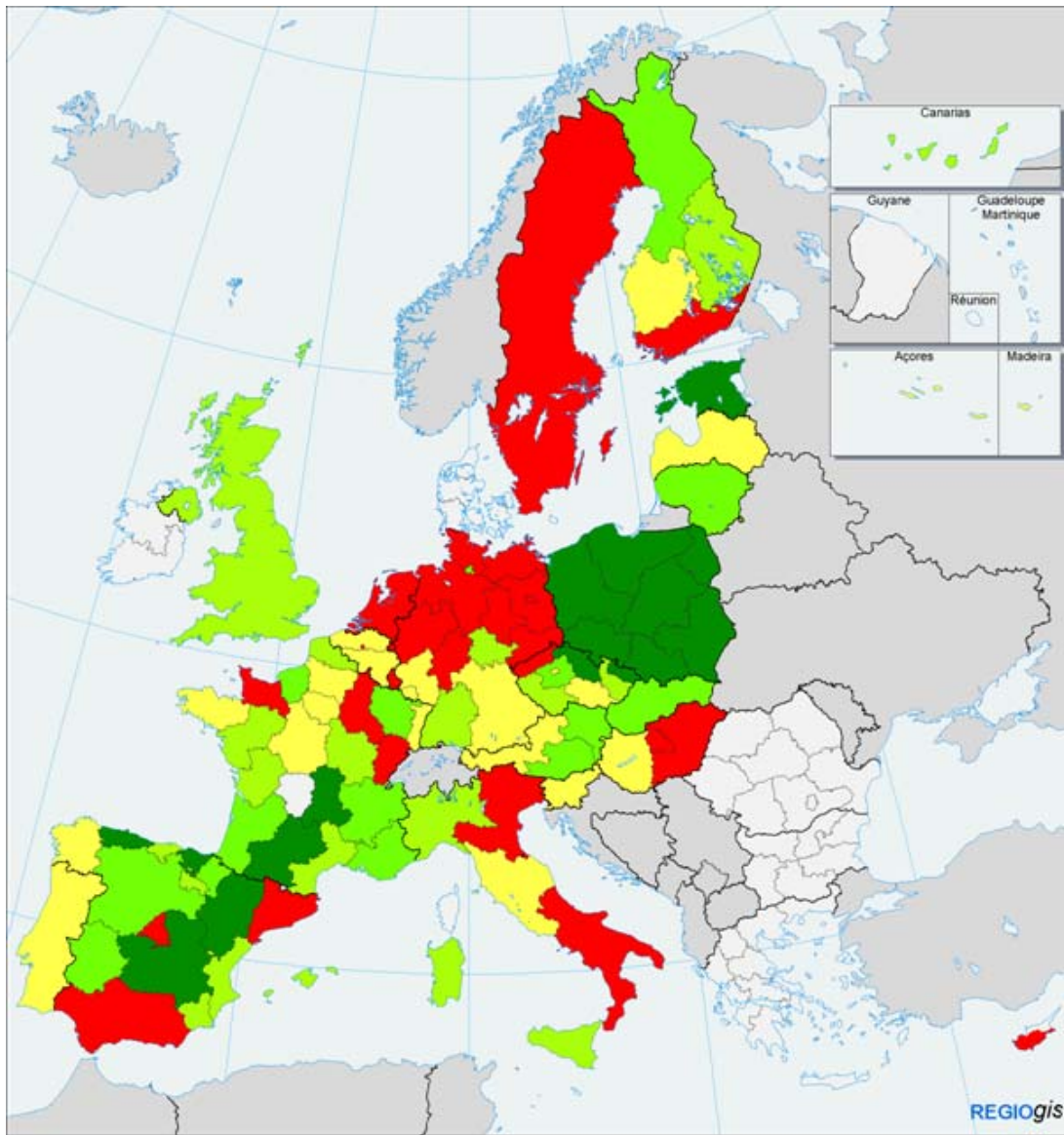
La corrélation entre la distribution des revenus et la mobilité sociale est complexe. Il est possible, mais improbable, que la distribution des revenus reste statique au cours d'une période se caractérisant par une considérable mobilité sociale (revenu). Les ménages pourraient simplement avoir échangé leurs positions, les ménages d'une tranche de revenu (ou d'une classe sociale) ayant pris la place des ménages d'une autre. La méthode de mesure de la distribution des revenus à partir de données transversales ne permettrait pas à elle seule d'identifier l'ampleur d'une telle mobilité ou mouvement positionnel des ménages. Il est également possible que la distribution des revenus change au cours d'une période pendant laquelle il n'y a pas eu de mobilité sociale ou de mouvement positionnel des ménages. Le changement dans la distribution des revenus pourrait être simplement une conséquence de la hausse des revenus au sein des tranches supérieures et de la baisse des revenus parmi les tranches inférieures, sans que les ménages changent leur position ou leur classement. Là encore, la méthode de mesure de la distribution des revenus à partir de données transversales ne permettrait pas, à elle seule, de mettre en évidence l'absence d'une telle mobilité ou mouvement positionnel des ménages.

Du fait que tant le phénomène de changement de revenu relatif entre les tranches de revenu que la mobilité (changement positionnel) affectent la distribution des revenus, il est intéressant d'isoler les effets de l'un et de l'autre sur les changements dans la distribution des revenus. Le changement de revenu relatif ou le modèle de croissance du revenu peut être en faveur soit des riches, soit des pauvres. Cette caractéristique, appelée *progressivité*, est révélée par la mesure dans laquelle les revenus se rapprochent ou s'éloignent de la moyenne. La meilleure façon de mesurer le changement d'inégalité selon Jenkins et Van Kerm (2006) est de décomposer la mesure dans laquelle les changements dans les inégalités de revenu sont dus au modèle de croissance du revenu et au degré de mouvement positionnel qui advient au sein de la distribution des revenus. Cette mesure requiert cependant des données longitudinales avant de pouvoir être appliquée.

La corrélation entre mobilité sociale et distribution interpersonnelle des revenus n'est pas unidirectionnelle et les éléments de preuve sont plutôt contradictoires. Toutefois, une étude couvrant neuf pays de l'UE (CY, CZ, HU, LV, DE de l'Ouest, PL, SK, ES et SE) a révélé qu'en 1999 les fils élevés dans des pays plus inégalitaires dans les années 70 avaient une plus faible probabilité d'avoir connu une mobilité sociale. Plus précisément, les auteurs estiment qu'une hausse de 10 points du Coefficient de Gini (i.e. augmentation de l'inégalité) augmente la corrélation intergénérationnelle des revenus d'entre 0,07 et 0,13 (i.e. baisse de la mobilité des revenus).

Les graphiques 4 et 5 illustrent les évolutions entre 2005 et 2007 du coefficient de Gini et la magnitude du reclassement des revenus des ménages au niveau régional. Les tableaux 5 et 6 présentent les régions de l'UE ayant enregistré les plus grands changements d'inégalités et les niveaux les plus faibles et les plus élevés de mobilité (2005-2007).

Graphique 4



Changement dans l'inégalité interpersonnelle de revenu: Baisse de l'indice de Gini à travers les régions de l'UE, 2005 à 2007



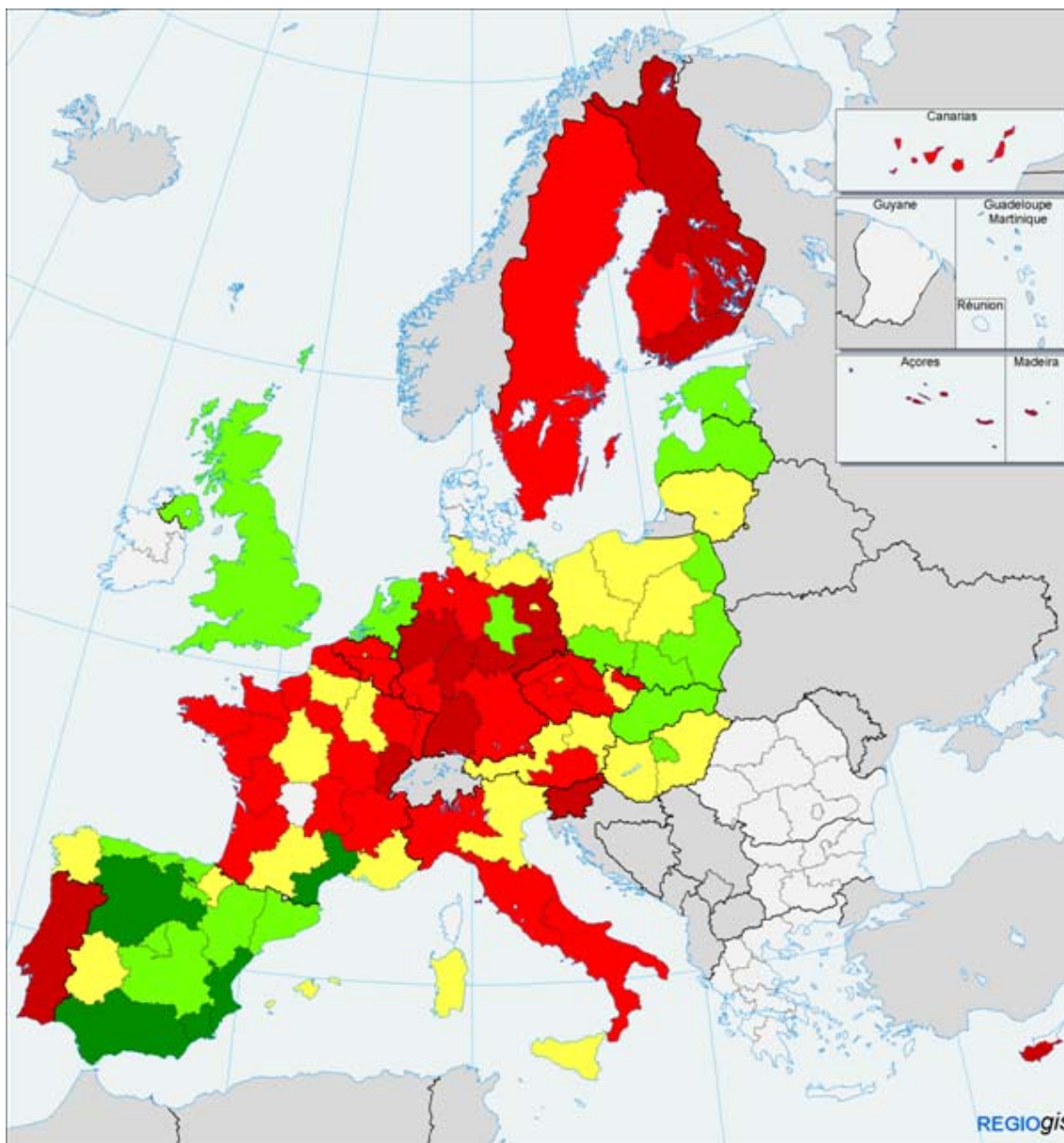
Sources: Base de données SRCV-UE de l'Eurostat; Panel socioéconomique pour l'Allemagne avec regroupement de la Rhénanie-Palatinat et de la Saare.

0 500 Km

© EuroGeographics Association for the administrative boundaries

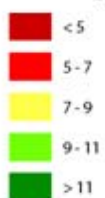
Source: GHK Final results all.xls, feuillet 6JVK(R), colonne P - données fournies également à l'annexe 6

Graphique 5



Mobilité des revenus: Indice de reclassement (R) de Jenkins/Van Kerm, 2005 à 2007

Pourcentage



Sources: Base de données SRCV-UE de l'Eurostat;
Panel socioéconomique pour l'Allemagne avec
regroupement de la Rhénanie-Palatinat et de la Saare

0 500 Km

© EuroGeographics Association for the administrative boundaries

Source: GHK Final results all.xls, feuillet JVK(R), colonne Q - données fournies également à l'annexe 6

Tableau 5: Régions de l'UE présentant les changements d'inégalités les plus marqués (réductions et augmentations du coefficient de Gini de 2005 à 2007)

Pays	Région	NUTS level	Change in Gini
Espagne	País Vasco	2	-6,1 %
France	Auvergne	2	-5,5 %
Espagne	Principado de Asturias	2	-5,1 %
Espagne	Castilla-La Mancha	2	-4,4 %
Pologne	Pódnocny	1	-4,3 %
France	Champagne-Ardenne	2	2,90 %
Allemagne	Berlin	1	3,20 %
Allemagne	Brandenburg	1	3,20 %
Allemagne	Niedersachsen	1	3,90 %
Belgique	Bruxelles/Brussel	1	5,10 %

Source: GHK Final results all.xls, feuillet JVK(R), colonne P

Tableau 6: Régions de l'UE ayant les niveaux de mobilité des revenus les plus élevés et les plus faibles (indice de reclassement de Jenkins-Van Kerm)

Pays	Région	NUTS level	R-component
Espagne	Comunidad Valenciana	2	12,7 %
Espagne	Castilla y León	2	12,4 %
France	Languedoc-Roussillon	2	11,7 %
Espagne	Andalucía	2	11,3 %
Espagne	Región de Murcia	1	11,2 %
Allemagne	Hamburg	1	4,4 %
Portugal	/	0	4,4 %
Finlande	Pohjois-Suomi	2	4,2 %
Allemagne	Baden-Württemberg	1	4,0 %
Slovénie	/	2	3,8 %

Source: GHK Final results all.xls, feuillet JVK(R), colonne Q

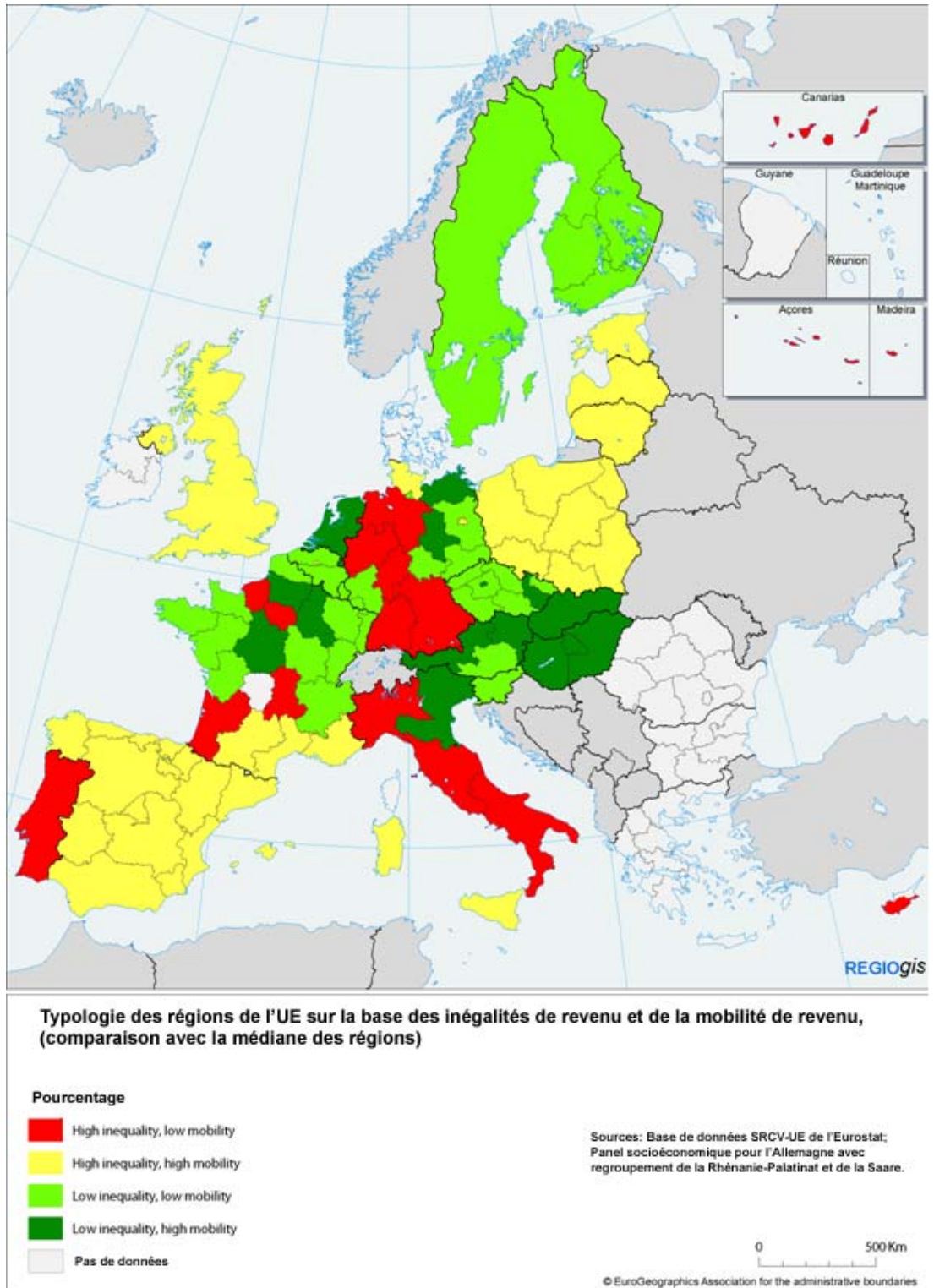
Au cours de la période 2005-2007, la moitié des 20 pays pour lesquels des données étaient disponibles (SRCV-UE) ont enregistré une hausse de leur coefficient de Gini et l'autre moitié une baisse. La CZ a connu l'augmentation la plus significative du coefficient de Gini (hausse des inégalités). La baisse la plus marquée fut en PL. Les hausses et les baisses ont été plus marquées au niveau régional qu'à l'échelle nationale. Ce qui suggère que les facteurs régionaux influent sur la distribution des revenus. Au niveau national, l'indice de reclassement (R) le plus élevé est celui de la LV et le plus faible celui du PT. L'indice de progressivité (P) le plus élevé est celui de la PL et le plus faible celui de la SI.

Les résultats de la classification des pays et des régions à partir à la fois des mesures des inégalités et de la mobilité (des revenus) sont illustrés par le graphique 6 et le tableau 7. Les quatre catégories regroupent les régions au-dessus et en-dessous des valeurs médianes pour deux indicateurs: le coefficient de Gini en 2005 (mesurant l'inégalité) et l'indice de reclassement de Jenkins et Van Kerm pour 2005-2007 (mesurant la mobilité des revenus).

Les régions où l'inégalité est faible et la mobilité (des revenus) est forte sont concentrées dans l'ouest et le centre de l'Europe continentale. C'est le cas des NL, de quelques régions de FR, de certaines parties de la DE de l'Ouest et, en Europe centrale de la SL, de la HU et de la presque toute l'AT. Les régions présentant des niveaux relativement élevés d'inégalité et une faible mobilité sont situées au PT, en IT, en DE de l'Ouest et quelques unes en FR.

Il est intéressant de souligner que la FR, la DE et l'IT ont toutes des régions appartenant aux catégories « extrêmes ». Les pays pour lesquels une analyse à l'échelle régionale était possible (ES, BE, AT, HU, PL et FI) étaient plus homogènes.

Graphique 6



Source: GHK Maps inputs.xls, colonne AB - données fournies également à l'annexe 6.

Tableau 7: Typologie des régions en termes d'inégalité de revenu et de mobilité*

Pays	Nombre de régions analysées	Forte inégalité, faible mobilité (- -)	forte inégalité forte mobilité (-)	Faible inégalité, faible mobilité (+)	Faible inégalité, forte mobilité (++)
AT	3			1	2
BE	3		1	2	
CY	1	1			
CZ	8			6	2
DE	14	5	2	5	2
EE	1		1		
ES	17	1	16		
FI	4			4	
FR	20	4	3	10	3
HU	3				3
IT	5	3	1		1
LT	1		1		
LU	1			1	
LV	1		1		
NL	1				1
PL	6		6		
PT	1	1			
SE	1			1	
SI	1			1	
SK	1				1
UK	1		1		
Total	94	15	33	31	15

* Une faible inégalité signifie que la région ou le pays avait un coefficient de Gini inférieur en 2005 à la valeur médiane pour toutes les régions ou pays étudiés. Une faible mobilité signifie que l'indice de reclassement de Jenkins-Van Kerm pour 2005-2007 était inférieur dans la région ou le pays à la valeur médiane pour toutes les régions ou pays étudiés.

Source: GHK Maps inputs.xls, colonne A - données fournies également à l'annexe 6.

Mobilité de revenu et intervention publique

Une attention particulière a été attachée aux manières dont l'intervention publique affecte les niveaux de revenu et la mobilité des revenus. L'intervention publique examinée dans le cadre de l'étude est similaire aux actions soutenues dans le cadre de la PEC.

L'analyse des relations entre l'intervention publique et la mobilité des revenus pose de sérieux problèmes. Il est en effet difficile de mesurer la mobilité sociale et les effets distributifs de la dépense affectée à la PEC. On ne connaît pas grand chose de ces effets. Nombres de ces effets sont indirects et peuvent avoir des répercussions secondaires au niveau des ménages et des individus. Il est probable que certains effets prennent la forme de bénéfices non monétaires qui ne sont normalement pas enregistrés par les enquêtes sur les ménages. Il est particulièrement complexe d'établir les relations de cause à effet.

Néanmoins, il est raisonnable d'assumer que la dépense de la PEC dans les interventions publiques peut affecter le revenu des individus et des ménages de quatre manières: en affectant l'accès à l'emploi à court, moyen ou long terme; en apportant un revenu « en

nature »; en entraînant des améliorations de l'environnement, des bénéfices pour la santé ou des changements dans la valeur des biens fonciers; ainsi qu'en affectant les prix des produits de base et de l'approvisionnement public (par exemple, énergie, transport) – des interventions qui peuvent affecter de manière disproportionnée une tranche de revenu plutôt qu'une autre. Les montants des dépenses de la PEC sont importants dans certains contextes régionaux et les éléments de preuve d'une possible mobilité et d'effets redistributifs ont été examinés pour chaque sous-catégorie de dépense de la PEC.

La modification du revenu entre 2005 et 2007 mise en évidence par les données des SRCV-UE a été régressée sur la dépense publique réelle au niveau régional. Les effets globaux étaient très faibles, mais l'analyse a permis de dégager les résultats suivants:

- Il existe une association significative mais faible entre la dépense dans les aides à l'investissement productif et la croissance du revenu dans le quintile inférieur de revenu et une baisse des revenus parmi les quintiles 3, 4 et 5. Ce qui suggère que les aides à l'investissement productif peuvent avoir des effets pro-pauvres.
- L'augmentation du revenu était plus élevée parmi les tranches inférieures de revenu dans les pays où les investissements dans le capital humain étaient plus élevés. Ce qui laisse à penser que les revenus des tranches inférieures ont pu être affectés positivement par de tels investissements. Néanmoins, les effets agrégés étaient très faibles et n'étaient pas significatifs sur le plan statistique.
- Les niveaux de dépense publique dans l'infrastructure ne permettent pas d'expliquer précisément les variations dans la croissance des revenus entre les quintiles de revenu.
- Les niveaux des dépenses de R&DT affectent significativement le revenu et entraînent des réductions pour le quintile 1 et des hausses pour les quintiles 3, 4 et 5.

Effets de la dépense dans la PEC sur la redistribution des revenus. Les effets redistributifs possibles de chaque sous-catégorie de dépense dans la PEC ont été exprimés en termes de proportion des ressources que pourrait recevoir chaque quintile de revenu. Comme sus-dit, l'hypothèse de base est que les bénéfices en termes de revenu sont égaux à la dépense. Il existe 15 sous-catégories de dépense favorisant les tranches inférieures de revenu, 23 sous-catégories favorisant les tranches médiane et inférieures de revenu, 9 sous-catégories favorisant les tranches médiane et supérieures de revenu et 5 sous-catégories favorisant les tranches supérieures. Il existe 32 sous-catégories pour lesquelles on ne remarque aucun effet redistributif particulier ou pour lesquelles tous les effets de ce type dépendent essentiellement de politiques complémentaires nationales ou régionales. Certaines d'entre elles peuvent avoir des effets redistributifs positifs pour les tranches médiane et inférieures de revenu. Le modèle de simulation fournit des hypothèses détaillées quant à la distribution des revenus pour chaque sous-catégorie de dépense dans la PEC.

Un certain nombre d'affectations alternatives des ressources de la PEC ont été envisagées pour explorer les effets possibles sur la distribution des revenus. Ces simulations ont été réalisées pour toutes les régions NUTS 2 de l'UE à partir des ressources de la PEC allouées réellement à chaque sous-catégorie au cours de la période 2007-2013. Les effets en termes de changements dans les revenus des ménages au sein de chaque quintile de revenu ont été évalués pour chaque simulation. Pour une région typique recevant un niveau relativement élevé de fonds de la PEC, il est évident qu'une simulation impliquant 10 % de hausse de la dépense dans la PEC et 10 % de déplacement d'affectation entre les grandes catégories de dépense met en évidence d'importantes évolutions des revenus des ménages. Les effets sont plus marqués quand la simulation envisage une hausse de la dépense ciblant les sous-catégories plus ouvertement pro-pauvres. Le modèle de

simulation développé pour cette analyse permet de considérer les effets distributifs sur les différents niveaux de ressources allouées.

Pour un sous-ensemble de 99 pays et régions pour lesquels les données le permettent, il a été possible d'identifier les effets des simulations d'affectation des ressources sur l'indice d'inégalité (coefficient de Gini). A titre d'exemple, une hausse de 10 % des sous-catégories pro-pauvres de dépense (en assumant des effets distributifs modérés) et une baisse correspondante dans les autres sous-catégories pourrait entraîner une réduction visible d'un point du coefficient de Gini dans environ 20 % de ces pays et régions.

Cinq études de cas portant sur des régions/pays présentant des niveaux contrastés d'inégalité et de mobilité (des revenus) ont été réalisées pour explorer les effets d'affectations alternatives des fonds de la PEC: PT, CY, SK, Centro (ITE) et Közép-Magyarország (HU1). Les résultats sont synthétisés par le tableau 8.

Les effets marginaux de l'augmentation ou de la restructuration de la dépense dans la PEC sur les inégalités de revenu et la mobilité (revenu) varient fortement entre les pays ou les régions. Les variations du coefficient de Gini sont plus fortes dans les régions percevant des niveaux relativement élevés de ressources de la PEC par rapport à leur PIB. Les simulations augmentant de 10 % la dépense dans la PEC engendrent une réduction du coefficient de Gini pouvant atteindre jusqu'à 3 points dans ces pays ou régions. Les effets sur le coefficient de Gini de Chypre et en particulier de la région Centro (Italie) où la dépense au titre de la PEC relativement à leur PIB est plus faible, ne dépassent pas respectivement 0,6 et 0,05 point.

De plus, le potentiel de réduction des inégalités est plus élevé dans les pays ou régions où le coefficient de Gini est déjà élevé, comme au PT. Dans les pays où les inégalités sont plus faibles, tels que la SK, le potentiel semble plus faible. Un seul changement simulé d'affectation des ressources de la PEC dans un cas d'étude régional était lié à une augmentation possible du coefficient de Gini (arrondi à l'entier le plus proche). Cela concernait une focalisation plus marquée sur les dépenses de R&DT (+ 10 %) en SK.

Dans les simulations, les évolutions estimées du coefficient de Gini sont dues à la progressivité de la croissance du revenu (i.e. augmentations des revenus moyens des ménages appartenant aux quintiles inférieurs de revenu). Pour interpréter ces résultats, il faut tenir compte du fait que le modèle utilisé attribue la même dépense additionnelle simulée dans la PEC à tous les individus appartenant à un même quintile de revenu. Dans la réalité cependant, la dépense dans la PEC peut bénéficier différemment aux individus d'un même quintile. Dans ce cas, la composante réelle de reclassement (c'est-à-dire la part du changement des inégalités de revenu due à la mobilité de revenu) en termes de revenu équivalent du ménage, évoluerait davantage, tandis que la progressivité de la croissance du revenu changerait moins. Il a été nécessaire d'adopter cette hypothèse car les effets de mobilité sont dans la pratique influencés par les caractéristiques spécifiques de l'individu et par les autres facteurs affectant la mobilité sociale et de revenu prévalant dans la région ou le pays concerné. Il est cependant également important de souligner que si l'augmentation du revenu moyen due à la dépense dans la PEC est telle que tous les individus d'un même quintile changent de quintile, la mobilité est alors enregistrée par le modèle. Pour conclure, le modèle est plus efficace pour la progressivité de la croissance des revenus que pour l'élément reclassement des évolutions des inégalités de revenu.

Impacts des grandes catégories de dépense de la PEC sur la mobilité sociale. A la lumière de l'analyse de régression réalisée, on peut dégager les observations suivantes:

- *Investissement productif.* Il existe une corrélation significative mais faible entre la dépense dans les aides à l'investissement productif et la croissance du revenu parmi le quintile inférieur ou la baisse des revenus parmi les quintiles 3, 4 et 5. Ce qui suggère que l'investissement productif peut avoir des effets pro-pauvres.

- *Capital humain*: L'augmentation du revenu était plus forte par les tranches inférieures de revenu dans les pays où les investissements dans le capital humain étaient plus élevés. Cela suggère que les revenus des tranches inférieures peuvent être positivement affectés par de tels investissements. Cependant, les effets agrégés étaient très faibles et n'étaient pas statistiquement significatifs.
- *Infrastructure*: Les niveaux de la dépense publique dans l'infrastructure n'expliquent pas les variations dans la croissance du revenu entre les quintiles.
- *R&DT*: Les niveaux de dépense dans la R&DT affectent significativement le revenu, entraînant des réductions pour le quintile 1 et des hausses pour les quintiles 3, 4 et 5.

Tableau 8: Caractéristiques et résultats des simulations basées sur les études de cas nationales/régionales

Données clés	Portugal	Chypre	Slovaquie	Italy: Centro (ITE)	Hungary: Közép-Magyarország (HU1)
Richesse (PIB par tête 2005)	Faible 17 300 € SPA	Faible 20 400 € SPA	Faible 13 500 € SPA	Moyenne 26 400 € SPA	Moyenne 23 200 € SPA
Inégalité (Gini 2007)	Forte 37,5 % (21 ^{ème} plus élevée sur 21 pays)	Forte 29,2 % (12 ^{ème} sur 21 pays)	Faible 23,2 % (2 ^{ème} sur 21 pays)	Forte 30,0 % (76 ^{ème} sur 99 régions)	Faible 27,0 % (47 ^{ème} sur 99 régions)
Mobilité des revenus 2005-2007 (Indice de reclassement JVK)	Faible 4,4 % (20 ^{ème} plus faible sur 21 pays)	Faible 4,8 % (18 ^{ème} sur 21 pays)	Forte 9,0 % (6 ^{ème} sur 21 pays)	Faible 6,2 % (65 ^{ème} sur 99 régions)	Forte 9,2 % (20 ^{ème} sur 99 régions)
Affectation des ressources totales de la PEC par an (proportion du PIB)	3,08 milliards € par an (1,89 %) ²	90,4 millions € par an (0,57 %)	1,65 milliard € par an (3,01%)	277 millions € par an (0,09 %)	646 millions € par an (1,58 %)
- dans l'infrastructure	41 %	53 %	67 %	30 %	74 %
- dans le capital humain	32 %	20 %	12 %	43 %	10 %
- dans la R&DT	14 %	10 %	9 %	15 %	4 %
- dans les aides au secteur productif	11 %	13 %	8 %	9 %	8 %
Affectation des ressources de la PEC favorable aux tranches moyenne et inférieures de revenu (estimation)	61 %	58 %	60,8 %	59 %	61 %
Résultats de la simulation: Evaluation des coefficients de Gini selon huit scénarios différents (entre parenthèses: changement par rapport à 2007, l'année de référence)					
Les cas où les coefficient de Gini national/ régional - arrondis à l'entier en % le plus proche – changeraient sont en couleur (vert = baisse; rouge = hausse)					
Hausse de 10 % de la dépense dans toutes les catégories					
Hausse de 10 % dans l'infrastructure	37,57 % (0,03)	29,29 % (0,01)	23,39 % (0,15)	30,44 % (0)	30,44 % (0)
Hausse de 10 % dans le capital humain	37,37 % (-0,17)	29,25 % (-0,03)	23,08 % (-0,16)	30,43 % (-0,01)	26,96 % (-0,07)
Hausse de 10 % dans la R&DT	37,8 % (0,27)	29,33 % (-0,05)	23,71 % (0,47)	30,45 % (0,01)	27,11 % (0,08)
Hausse de 10 % dans l'investissement productif	37,52 % (-0,02)	29,28 % (0)	23,21 % (-0,03)	30,44 % (0)	27,02 % (-0,01)
Simulation: Hausse de 10 % dans les sous-catégories liées à la PEC, qui sont; favorables aux tranches moyenne et inférieures de revenu; et favorables aux tranches inférieures de revenu en assumant un effet distributif modéré*	36,64 % (-0,89)	29,04 % (-0,24)	21,36 % (-1,88)	30,4 % (-0,03)	26,08 % (-0,95)

² Les données sur le PIB national proviennent de l'Eurostat pour l'année de référence 2007.

Hypothèses de forte distribution	36,33 % (-1,2)	28,97 % (-0,31)	20,5 % (-2,75)	30,39 % (-0,04)	25,82 % (-1,21)
Hypothèses de très forte distribution	0,36 % (-1,54)	28,88 % (-0,4)	19,72 % (-3,52)	30,39 % (-0,05)	25,62 % (-1,41)

* les effets positifs des dépenses de la PEC sur le revenu étaient légèrement plus élevés pour les tranches inférieures et moyenne de revenu que pour les tranches supérieures

Source: Analyse de GHK, études de cas présentées à l'annexe 5 du rapport final et regroupant des informations sur le contexte, résultats de l'analyse des données des SRCV-UE, affectations des ressources de la PEC, résultats des simulations d'affectations alternatives des ressources de la PEC et estimations des changements induits sur la distribution des revenus. Plus spécifiquement: Eurostat (PIB par tête), Final results all.xls, feuillet GE(R), colonne W (coefficient de Gini), feuillet JVK(R), colonne Q (indice de reclassement), feuillet Simulation 1 colonne Q, feuillet Simulations 3-4 et 5-6 colonnes M et AC, feuillet Simulation 7-9 M, Q et U (résultats de simulation), Modèle de distribution 100210.xls, feuillet Affectation totale colonnes CP-CW et DA (affectation des ressources de la PEC)

Mobilité sociale et distribution intra-régionale des revenus à travers les Etats membres

Orientations pour la politique future

La majeure partie des inégalités de revenu au sein des Etats membres de l'UE relève des inégalités intra-régionales plutôt que des inégalités inter-régionales de revenu. En conséquence, l'affectation des ressources de la PEC au niveau régional peut contribuer à la réduction des inégalités, ainsi qu'à la croissance économique régionale qui peut mener à la convergence entre les régions.

Si les ressources de la PEC doivent être utilisées dans ce sens, le point de départ adéquat devrait être une clarification de la mesure dans laquelle la politique régionale à l'échelle communautaire, nationale et régionale vise soit à promouvoir la mobilité sociale en elle-même, soit à promouvoir la mobilité sociale en vue de réduire les inégalités de revenu par le biais d'une croissance « pro-pauvres », soit à réduire les inégalités intra-régionales de revenu.

L'investissement dans la PEC opère de concert avec la dépense publique nationale et représente une part importante de l'investissement public dans quelques pays et régions. Les effets de l'investissement de PEC sur la mobilité sociale et la distribution des revenus dépendent également des politiques nationales et régionales pertinentes affectant l'accès aux résultats de l'investissement dans la PEC.

Promotion de la mobilité sociale. L'éducation est le domaine politique pour lequel l'investissement dans la PEC a le plus fort impact sur la mobilité sociale en tant que telle. Chez les ménages dont les membres ont des niveaux supérieurs d'éducation et de formation, les générations suivantes ont tendance à atteindre des niveaux aussi élevés. Les niveaux élevés d'éducation et de formation permettent d'accéder à un plus vaste éventail d'opportunités d'emploi et donc potentiellement à des revenus élevés. Bien que la PEC ne finance pas les coûts de fonctionnement de l'éducation, elle peut influencer de différentes manières sur la mobilité sociale par le biais des révisions des systèmes d'éducation et de formation. Ces changements comprennent: l'amélioration de l'infrastructure de l'éducation; les mesures visant à accroître la participation à l'éducation et la formation tout au long du cycle de vie, y compris les actions visant à lutter contre l'échec scolaire et à améliorer l'accès à, et la qualité de, l'enseignement et la formation initiale professionnelle et supérieure; l'actualisation des compétences des formateurs dans la perspective d'une économie basée sur l'innovation et la connaissance; ainsi que la mise en œuvre de systèmes d'apprentissage tout au long de la vie et de stratégies dans les entreprises. L'infrastructure des transports peut également contribuer à la mobilité sociale quant elle facilite l'accès aux opportunités d'éducation et d'emploi pour des catégories à faible mobilité jusque-là. Il faut également citer les actions complémentaires prises pour résoudre le problème de la non-reconnaissance par certaines catégories sociales de l'importance de l'éducation et de la formation.

Promotion de la mobilité sociale en vue de réduire les inégalités de revenu. L'emploi est le volet politique de la PEC qui a le plus de poids pour agir sur la mobilité sociale et réduire les inégalités intra-régionales de revenu. En effet, l'emploi, tant à plein temps qu'à temps partiel est le facteur isolé qui a la plus grande influence sur la mobilité intragénérationnelle des revenus. Le champ d'application de la PEC pour influencer la mobilité des revenus, et en particulier pour améliorer les revenus des tranches inférieures, est considérable. Pour ce faire, les actions à mener comprennent: la mise en œuvre de mesures proactives et préventives de la politique du marché du travail; la création d'itinéraires d'insertion et de réinsertion dans l'emploi pour les catégories défavorisées; la lutte contre la discrimination à l'embauche et à la progression de carrière; l'augmentation de la participation durable à l'emploi et la progression professionnelle des femmes pour réduire la ségrégation de genre sur le marché du travail (y compris la garde des enfants); ainsi que des actions visant à

accroître la participation des immigrés à l'emploi et à faciliter ainsi leur intégration dans la société.

Promotion de la réduction des inégalités intra-régionales. Les volets de la PEC qui ont la plus forte probabilité de bénéficier aux tranches de revenu les plus défavorisées et ainsi de réduire les inégalités intra-régionales sont l'environnement, l'inclusion sociale et les services publics s'y rapportant. Les bénéfices non monétaires, bien que difficiles à mesurer, sont souvent des effets potentiels des interventions de la PEC dans ces domaines. Les investissements de la PEC les plus importants comprennent: la gestion des déchets domestiques et industriels, l'eau potable, le traitement de l'eau, la qualité de l'air, les sites industriels et les terrains contaminés, la prévention des risques environnementaux, l'habitat et les projets intégrés de régénération urbaine et rurale. Les autres interventions sont également pro-pauvres, comme par exemple dans le domaine de l'énergie. Néanmoins, la mesure dans laquelle ils contribuent à la réduction des inégalités intra-régionales dépendra en grande partie du contenu détaillé des politiques.

Dans la pratique, l'importance à accorder à l'une ou l'autre des trois priorités sera déterminée politiquement en tenant compte des problèmes liés aux changements structurels à plus long terme au sein des régions concernées, que pourraient faciliter les fonds de la PEC. Il serait utile qu'une discussion portant sur la pertinence et l'importance des trois priorités, et les perspectives de les atteindre, devienne une composante à la fois des études d'impact ex-ante et ex-post relatives aux interventions de la PEC au niveau régional. Le modèle de simulation élaboré dans le cadre de cette étude constitue un instrument qui pourrait faciliter ce processus.

Recommandations pour les travaux futurs

Plusieurs recommandations pour les travaux futurs se dégagent des objectifs clés de cette étude.

1. Mesure des inégalités de revenu. En vue de permettre des comparaisons approfondies à partir des données des SRCV-UE, il faudrait inclure l'identifiant régional³ (au niveau NUTS 1 ou préférablement NUTS 2) et rendre disponibles les données pour tous les pays de l'UE. L'application de normes communes en matière de confidentialité, de protection et de qualité des données dans toutes séries nationales des SRCV-UE permettrait également d'améliorer la comparabilité des résultats.
2. Mesure des bénéfices. Aucune série de données ne contient d'information sur la composante « bénéfices » de la définition privilégiée du revenu (i.e. « revenu et bénéfices (des ménages) nets d'impôt»). Néanmoins, ces bénéfices ont un impact très fort sur le bien-être des citoyens et les estimations de la distribution des revenus peuvent dresser un tableau trompeur si on ne tient pas compte des bénéfices en nature. Ces bénéfices peuvent aussi être influencés par la dépense dans la PEC. Il serait utile de mesurer systématiquement les bénéfices non monétaires du secteur public à travers les régions de l'UE.
3. Mesure de la mobilité sociale. Les limitations dans l'échelle temporelle et la couverture régionale des données de panel des SRCV-UE constituent des contraintes à l'exploration de la mobilité sociale. Il est important de maintenir le panel SRCV-UE, mais il faudrait que la disponibilité des données soit étendue à toutes les régions de l'UE et que les questions rétrospectives sur la mobilité sociale posées pour la dernière fois en 2005 soient répétées.
4. Mesure de la relation entre la dépense publique et la mobilité/distribution des revenus. Il serait souhaitable de prolonger le suivi des relations examinées dans le cadre de cette étude et notamment des relations entre la dépense publique et les catégories de la PEC, la mobilité des revenus et la distribution « finale » des revenus. Pour ce faire, il

³ L'identifiant régional indique la région où vit le ménage.

faudrait renouveler tous les ans l'analyse en utilisant les données longitudinales des SRCV-UE en affinant et améliorant les données sur les dépenses publiques associées à la PEC aux niveaux national et régional. Cela répond à plusieurs raisons. Premièrement, des efforts sont encore nécessaires pour améliorer les données sur la dépense publique réelle en la matière. La présente étude est fondée sur des données concernant la dépense au niveau régional qui concernent seulement quatre pays, ailleurs ce sont les données sur la dépense publique à l'échelle nationale qui ont été utilisées pour analyser la régression de l'intervention publique sur la croissance du revenu. L'étude a également porté sur les fonds affectés à la PEC (plutôt que sur la dépense réelle) pour la période 2007-2013. Deuxièmement, la source de données la plus détaillée, les SRCV-UE, n'a permis de mesurer les évolutions du revenu au niveau de chaque ménage que pour la période des trois années allant de 2005 à 2007. C'est une période de temps relativement courte et les résultats sont soumis à l'influence de fluctuations à court terme qui peuvent cacher d'importantes tendances latentes. Troisièmement, les relations clés peuvent avoir changé depuis 2008, suite à l'effondrement du crédit et à la crise économique généralisée. Le chômage a progressé, les restructurations se sont accélérées et une certaine instabilité des revenus est apparue dans le secteur public. Ces changements peuvent avoir accru l'importance relative des interventions publiques soutenues par la PEC. Enfin, il existe des tendances sociétales à plus long terme qui auront un impact sur les principales corrélations mises en évidence par l'analyse quantitative des changements à court terme dans les revenus. Les tendances clés pour les prochaines années comprennent: le déclin de la proportion de la population en âge de travailler et des allongements concomitants de la vie professionnelle; ainsi qu'une réduction des pressions sur certaines infrastructures par le biais de la baisse de la croissance économique et de la consommation, de l'amélioration de l'efficacité énergétique et des modifications du style de vie.

5. Evaluation des conséquences de la dépense dans la PEC sur la distribution. Il serait intéressant de réaliser une analyse plus détaillée des effets distributifs des différents types d'interventions au sein des catégories de la PEC. Cette analyse pourrait comprendre des études de cas portant sur des exemples de différents types d'interventions de la PEC, y compris des catégories d'intervention ayant des objectifs explicites de redistribution et d'autres catégories pour lesquelles on manque d'informations sur les effets distributifs possibles. Il serait peut-être également utile d'y inclure des enquêtes et des analyses tenant compte du montant payé directement et indirectement par les ménages des différentes tranches de revenu pour les interventions publiques soutenues par la PEC (par exemple, santé, éducation, gestion des déchets, eau potable, traitement des eaux usées) et permettant d'identifier la progressivité de ces paiements. De telles enquêtes devraient également collecter des informations sur le revenu disponible, les montants payés en taxes préaffectées ou non, assurances (quand elles existent) et les paiements non remboursés. Ces enquêtes pourraient également permettre d'identifier les bénéfices non monétaires se dégageant des interventions de la PEC pour différentes tranches de revenu. Un tel travail serait intéressant car la progressivité (ou non) dépendra des politiques et de la fiscalité qui varient d'un pays à l'autre et la compréhension des effets de progression permettrait une meilleure anticipation des effets distributifs interpersonnels intra-régionaux de la dépense dans la PEC.
6. Etudes de cas régionales. Il est clair que les changements au sein des régions affectent nettement les inégalités et que la magnitude et la nature de la mobilité sociale et des revenus varient fortement entre les différentes régions. On pourrait utilement compléter l'analyse quantitative réalisée dans le cadre de cette étude par des recherches examinant de manière plus approfondie des régions où la mobilité sociale, les changements et les tendances des inégalités de revenu sont plus contrastés, ainsi que les facteurs particuliers au niveau régional qui les influencent.

7. Enquête longitudinale à l'échelle de l'UE. De manière plus ambitieuse, il faudrait mettre en place une analyse longitudinale à long terme d'un panel de ménage au niveau européen (sur le modèle du PCM qui a été suspendu en 2001), qui pourrait fournir les informations de base permettant d'identifier les tendances de la mobilité sociale entre les générations et les facteurs qui sous-tendent ces tendances. Une enquête longitudinale à l'échelle européenne devrait répondre à plusieurs spécifications: un échantillon vaste et représentatif (suffisant pour mener une analyse à l'échelle régionale); des observations répétées sur une période de temps afin de minimiser les erreurs de mesure qui sont un problème récurrent de la mesure du revenu (Jenkins et Siedler, 2007); une option permettant d'établir des liens de famille au sein des données; la disponibilité de données sur diverses variables (pas seulement sur le revenu) relatives au processus intergénérationnel, tel que la richesse de la famille (avoirs financiers et non financiers), emploi, composition du ménage, éducation, santé, conditions de logement, etc. L'étude longitudinale devrait également suivre les individus une fois qu'ils ont quitté le ménage d'origine. Ces caractéristiques permettraient de répondre à des questions clés concernant la politique régionale, comme par exemple: dans quelle mesure la migration intra-régionale, inter-régionale et transnationale joue-t-elle un rôle dans la mobilité sociale? Le développement du marché intérieur, la stimulation de la mobilité transnationale de la main-d'œuvre et, par le biais des mesures de la PEC, le soutien de la coopération transfrontalière sont des facteurs qui peuvent encourager la migration interne au sein de l'UE. Ils peuvent également renforcer les atouts des régions les plus développées et les plus dynamiques ayant la capacité à attirer les individus en phase de mobilité ascendante mais ils entravent, du moins à moyen terme, la poursuite des objectifs de convergence de la PEC. Les SRCV-UE actuelles étant fondées sur un panel tournant sur quatre ans, leur utilisation pour toute analyse de la mobilité intergénérationnelle (et dans une certaine mesure de la mobilité intragénérationnelle) ne génère que des résultats limités. Il serait donc utile d'améliorer la collecte et l'accès aux données nationales provenant des panels de cohorte et des registres officiels, qui ont été utilisées avec succès dans les Pays nordiques.